

Financer son projet innovant

Un projet innovant peut nécessiter du matériel, des déplacements ou l'intervention de partenaires. Avant de chercher un financement, précisez les dépenses indispensables et vérifiez avec la direction les moyens déjà disponibles dans l'école ou l'établissement.

CE QUE PEUT APPORTER LA CARDIE-SEPIA

Dans le cadre d'appel à projets, quelques HSE peuvent être attribuées aux établissements publics du second degré, dans la limite des moyens disponibles, pour reconnaître l'engagement des porteurs de projets. Ces HSE ne financent ni des heures d'enseignement ni les dépenses matérielles du projet. La CARDIE-SEPIA accompagne aussi l'équipe dans sa démarche de projet.

Les sources de financement envisageables pour un projet pédagogique :

- la coopérative scolaire ;
- l'EPL ;
- les associations attenantes à l'établissement scolaire comme les associations de parents d'élèves ;
- les collectivités (communes, départements et régions) ;
- la plateforme ADAGE et la part collective du pass Culture ;
- les DSDEN et le rectorat ;
- les appels à projets (Office français de la biodiversité, ministère des Armées, etc.) ;
- la participation des familles ;
- le mécénat de fondations ou d'associations via une demande ponctuelle ou en réponse à appel à projets (Jeunesse au Plein Air, Fondation Michelin, etc.) ;
- les dons d'entreprises, d'associations ou de particuliers via la plateforme *Trousse à projets*.

À qui s'adresser ?

- Votre projet nécessite un accompagnement pédagogique sur le numérique éducatif, voire du matériel spécifique, vous pouvez vous rapprocher de la DRANE : <https://dane.site.ac-lille.fr/>
- Votre projet concerne une mobilité internationale, vous pouvez vous rapprocher de la DRAREIC : <https://www1.ac-lille.fr/la-drareic-et-son-reseau-121595>
- Votre projet concerne l'éducation aux arts et à la culture, vous pouvez vous rapprocher de la DRAEAC : <https://draeac.site.ac-lille.fr/ladaac/>
- Votre projet concerne la culture scientifique, technologique et industrielle, vous pouvez vous rapprocher du CAST : <https://cast.site.ac-lille.fr/>

Focus sur quelques pistes selon le projet et le territoire

Pistes	Quand l'explorer ?
Trousse à projets	Pour envisager une collecte de financement participatif destinée à un projet éducatif ou pédagogique bénéficiant aux élèves. Le projet et son financement sont d'abord soumis à la hiérarchie.
Cité éducative	Si l'école ou l'établissement participe à une Cité éducative, rapprochez-vous de son équipe de pilotage pour vérifier si le projet correspond à la stratégie locale et à ses modalités de soutien.
Territoire éducatif rural	Si l'école ou l'établissement appartient à un TER, échangez avec la coordination locale : les moyens sont mobilisés dans le cadre d'un plan d'action collectif du territoire.

RESSOURCES POUR S'ORIENTER

- **Trousse à projets :**
 - Financer vos projets : <https://eduscol.education.gouv.fr/6465/financez-vos-projets-avec-la-trousse-projets>
 - <https://nuage06.apps.education.fr/index.php/s/NktYN6GKkBmA4bK?dir=/&editing=false&openfile=true>
- **Cités éducatives :** <https://www.education.gouv.fr/mobilisation-du-gouvernement-en-faveur-de-l-egalite-des-chances-lancement-de-40-nouvelles-cites-462876>
- **Territoires éducatifs ruraux :** <https://eduscol.education.gouv.fr/4818/territoires-ruraux-et-de-montagne>

Pour poursuivre

La fiche « [Élaborer son projet innovant](#) » aide à préciser les besoins. Pour présenter la démarche à la CARDIE-SEPIA, consultez ensuite la fiche « [Déposer son projet innovant](#) ».